

Atelier N°1

Une bonne maîtrise de la langue, un enjeu du fondamental ?

Support de présentation

utilisé par

Christine CAFFIEAUX

Une bonne maîtrise de la langue : un enjeu du fondamental

Le rôle de l'école maternelle dans
la « maîtrise de la langue » ?

Caffieaux Christine
Service des Sciences de l'Éducation
Université Libre de Bruxelles

Lien maîtrise langue orale/ maîtrise langue écrite

Bresson (1970) → lien entre des difficultés dans l'acquisition de la lecture et un appauvrissement des échanges verbaux autour de l'enfant.

!! Ne concerne pas tant le langage de la communication ou de l'information mais plutôt des formes de langage plus « gratuites », principalement la langue du récit.

Ces travaux s'appuient sur l'existence de deux formes opposées du langage que les linguistes ont mises en évidence.

Deux formes du langage

La langue des actes

Accompagne une situation vécue ou connue par les locuteurs.

Une partie du sens échappe au discours car pris en charge par la situation.

La langue du récit

Langue du « raconté ».

Entièrement transcriptible car tout le sens est énoncé dans le discours.

Recouvre les habiletés intervenant dans la compréhension du langage écrit.

Dépendance au contexte situationnel

Lahire (1993) → difficulté à se détacher de la situation d'énonciation : l'enfant doit devenir moins dépendant du contexte situationnel immédiat dans l'usage et la compréhension du langage.

→ Donner du sens à un monologue.

→ Produire du sens indépendamment du contexte d'énonciation.

Théorie de la clarté cognitive : huit postulats (Downing, 1996)

L'écrit d'une quelconque langue est un code visuel des aspects de l'oral qui ont été accessibles à la conscience linguistique des inventeurs de ce code ou de ce système d'écriture.

La conscience linguistique des inventeurs d'un système d'écriture comportait une conscience simultanée de la fonction de communication du langage et de certaines caractéristiques de la langue parlée qui étaient accessibles à l'analyse logique du locuteur-récepteur.

Théorie de la clarté cognitive : huit postulats (2) (Downing, 1996)

Le processus d'apprentissage de la lecture consiste en la redécouverte des fonctions et des règles de codage du système d'écriture.

Cette découverte dépend de la conscience linguistique qu'a l'apprenant de ces mêmes caractéristiques de communication et de langage qui furent accessibles aux inventeurs du système d'écriture.

Théorie de la clarté cognitive : huit postulats (3) (Downing, 1996)

Les enfants abordent les tâches de lecture à l'école avec des concepts relatifs aux fonctions et aux caractéristiques de l'oral et de l'écrit qui ne sont qu'en partie développés.

Dans des conditions convenables, la clarté cognitive des enfants quant aux fonctions et aux caractéristiques de la langue va en se développant.

Théorie de la clarté cognitive : huit postulats (4) (Downing, 1996)

Quoique le stade initial d'acquisition de la langue écrite soit le plus fondamental, des défis conceptuels demeurent, qui conduisent à un élargissement de la clarté cognitive lors des étapes scolaires ultérieures lorsque de nouveaux savoir-faire s'ajoutent au répertoire de l'élève.

La théorie de la clarté cognitive s'applique à toutes les langues et à tous les systèmes d'écriture. L'aspect communication est universel, mais les règles techniques du codage varient d'une langue à l'autre.

La conscience des fonctions de l'écrit

Quels sont les différents types d'écrit ? A quoi servent-ils ?

A quoi cela sert-il de savoir lire ? A quoi cela sert-il de savoir écrire ?

Cette découverte est essentielle pour que les élèves puissent donner du sens à ces activités que sont la lecture et l'écriture.

Quand un enfant apprend à parler, il se rend bien compte, et ce très concrètement, de ce à quoi cela peut bien lui servir.

En ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, qui suppose un effort soutenu, l'élève doit découvrir les enjeux individuels et sociaux de cette activité.

Les fonctions de l'écrit sont diverses (informative, imaginative, communicative, régulatrice,...) et ne sont pas toutes immédiatement visibles. Chaque fonction privilégie un type de support, un type de mise en page, un champ sémantique déterminé, etc.

Lire aux élèves à l'école maternelle pour :

Enrichir le vocabulaire et rendre familier des tournures de phrases propres à l'écrit, inhabituelles à l'oral (compétences lexicales et syntaxiques).

Apprendre à mettre en relation toutes les informations délivrées par le texte pour construire une compréhension cohérente de l'ensemble (compétences textuelles).

Enseigner de nouvelles connaissances sur tout ce dont parlent les textes : le monde qui entoure les enfants.

Apprendre aux élèves à développer des compétences stratégiques en terme de lecture (ou d'écoute de l'adulte qui lit).

→ Tout ceci pose une question centrale pour l'élève : Dans quel but ? Quelle tâche me demande-t-on d'effectuer ?

Dans quel but ? Quelle est la tâche à effectuer ?

Différence entre un album de la littérature de jeunesse ou texte dit « résistant » (transmission d'un patrimoine culturel symboliquement chargé) et un texte plus « lisse » mais qui permet un travail **explicite** sur la compréhension du texte.



Repérage des personnages de l'histoire, explicitation de leurs intentions et de leurs émotions, repérage du déroulement chronologique des différentes actions et compréhension des relations implicites entre les événements.

!!!! Pas seulement poser des questions pour vérifier la compréhension mais aussi apprendre à comprendre (reformulation, rappel, reproduction,...)

!!!! Processus d'anticipation à partir de la 1^{ère} de couverture : risque de développer de mauvaises stratégies (favoriser une réflexion sur le lien texte/image).

Quel est le rôle de l'enseignant ?

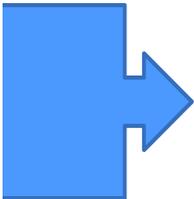
Recueillir les interprétations des élèves;
Rappeler les droits du texte et les devoirs du lecteur;
Eviter que les élèves se parlent sur le texte (« Et bah moi ma mémé elle a aussi un chat) mais vérifier que les élèves parlent bien du texte;
Marquer les étapes du débat, les nouvelles hypothèses, les nouveaux arguments afin de permettre une progression;
Faire expliciter aux élèves ce qui les a amenés à leur interprétation, demander de justifier les réponses et les propositions.

Caractéristiques de la langue parlée

Pour apprendre à lire, l'enfant va devoir faire, la correspondance entre des graphèmes (lettre ou groupe de lettres) et des phonèmes (sons) (inversement dans le cas de l'écriture).

Pour nous adulte, il est évident que la parole est composée de syllabes, que chaque syllabe est composée de plusieurs sons successifs appelés phonèmes. (exemple : phonème [k] dans une série d'expressions comme « car », « qui », « choeur », « roc »).

Pour les jeunes enfants, les sons de la parole constituent un flux continu. Les phonèmes ne sont pas perçus comme des segments discontinus du courant acoustique.

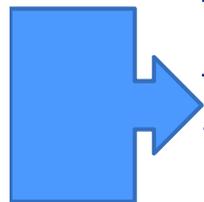


L'apprenti lecteur va devoir prendre conscience de l'existence des mots, des syllabes et puis des phonèmes. Cela s'appelle la conscience métalinguistique (voire métaphonologique quand cela se situe au niveau des phonèmes)

Un outil parmi d'autres....

Caffieaux Ch ., Van Lint S., Rey B. (2006),
Elaboration d'un outil d'accompagnement aux pratiques de classe des enseignants du préscolaire. Quelques pistes pour la réduction des inégalités de réussite des élèves dans le domaine de la langue écrite.
Rapport final de recherche subventionnée par la Communauté Française de Belgique. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Recherche en éducation n°111/04.

Téléchargeable à l'adresse :



http://www.enseignement.be/index.php?page=26044&id_fiche=4617&dummy=24868

Quelques références

BRIGAUDIOT, M. coord. (2004). Première maîtrise de l'écrit. Paris : INRP, Hachette.

Roland Goigoux et Sylvie Cèbe. Apprendre à lire à l'école , Tout ce qu'il faut savoir. Retz, 2006.

BERNARDIN, J., (1997), Comment les enfants entrent dans la culture écrite. Paris : Retz.